

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le sept février les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, Patrick LARRAY, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, Magali BOULLIER, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, GASDON Maxime, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël.

Absent : GOUJON Mickaël.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE.

Date d'envoi de la convocation : 02 Février 2023.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR DES ARCEAUX-VELOS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons été informés par la COPLER de la possibilité de déposer une demande de subvention auprès de la Région pour l'achat d'arceaux vélos. Il précise toutefois que cette subvention n'est certaine.

Les éléments éligibles sont ceux permettant de stationner de façon sécurisée des vélos, de type arceaux, abris pour intempéries, consignes avec un toit et 4 côtés (le râtelier pince-roue n'est pas éligible).

Les arceaux situés à moins de 50 m d'un point d'arrêt de Cars Région (interurbain ou scolaire) sont financés à 100 % par la Région. Les autres localisations des arceaux et les consignes sont financées à 80% par la Région, avec un reste à charge de 20% pour la commune.

Suite à la requête de plusieurs parents d'enfants se rendant à vélo pour prendre le bus scolaire tous les matins à destination du Collège, le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour un montant estimatif de 6266,28 € HT, soit 7 519,54 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ Approuve sur le principe le projet d'acquisition d'arceaux -vélos dont le montant estimatif est de 6266,28 € HT, soit 7 519,54 € TTC.
- ✓ Sollicite l'aide maximale de la région pour l'acquisition d'arceaux-vélos.

Fait à PRADINES,
Le 07 Février 2023.

Le secrétaire de séance,
Hubert MONDIERE.

Le Maire,
Charles BRUN